

Transformer un espace extérieur en lieu de vie actif

Vérifiez en 10 minutes si votre campus, CFA, CROUS ou internat réunit les bons critères pour accueillir un espace sportif extérieur vivant.

Comment l'utiliser : cochez les cases au fil de votre réflexion. Plus vous en cochez, plus votre projet est prêt à être présenté en interne.

1 Publics concernés : qui va utiliser l'espace ?

- J'ai identifié les publics principaux : étudiants, apprentis, internes, élèves.
- J'ai pris en compte les publics secondaires : professeurs, personnels, encadrants.
- J'ai estimé les moments d'usage : pauses, après les cours, cours de sport.
- L'espace s'adresse à plusieurs niveaux, du débutant au sportif régulier.

2 Usages prioritaires : pour quoi faire ?

- J'ai défini les usages clés : se défouler, se renforcer, travailler la motricité, créer des temps collectifs.
- J'ai prévu des usages libres et encadrés : cours, ateliers, séances pédagogiques.
- L'espace peut servir de support aux cours de sport, à la motricité et au travail postural.
- Je pars des usages avant de choisir les solutions à installer.

3 Emplacement : où l'installer ?

- L'emplacement envisagé est visible et central.
- Il est facilement accessible depuis les logements, les salles ou les principaux flux de passage.
- J'évite les zones isolées ou peu fréquentées.
- J'ai vérifié la circulation et la sécurité autour de la zone.

4 Sécurité et conformité

- Je connais la norme EN 16630:2015, relative aux équipements permanents de fitness extérieur.
- J'ai identifié les contraintes du site : nature du sol, espacements, accès PMR.
- J'ai prévu une signalétique d'usage claire.
- La sécurité est intégrée dès la conception, pas après l'installation.

5 Maintenance et durabilité

- J'ai anticipé l'entretien courant et identifié un responsable.
- J'ai pris en compte la robustesse nécessaire pour un usage quotidien et extérieur.
- Je connais les conditions de garantie des installations.
- La durabilité est intégrée au budget dès le départ.

6 Financement : des pistes à valider

- J'ai listé les pistes possibles : CVEC, dispositifs locaux, appels à projets.
- Je sais qu'aucune aide n'est automatique et que chaque piste doit être validée localement.
- J'ai identifié les bons interlocuteurs : direction, service patrimoine, commission, SDJES/DRAJES.
- J'ai un budget estimatif pour cadrer la faisabilité.

7 Préparer le passage en interne

- J'ai un dossier clair : publics, usages, emplacement, sécurité, budget.
- Je sais à qui présenter le projet et dans quel ordre.
- J'ai anticipé les objections possibles : coût, entretien, vandalisme, usage réel.
- Je peux montrer une projection ou un visuel du futur lieu de vie actif.

8 Éviter les erreurs classiques

- Je ne pars pas du matériel, mais des usages et des publics.
- Je ne choisis pas un emplacement discret ou isolé.
- Je ne m'adresse pas uniquement aux sportifs.
- Je ne promets pas de financement non validé.

Vous cochez la majorité des cases ? Votre projet est prêt à être présenté en interne. Il reste à le formaliser et à identifier le bon moment pour en parler.

Besoin d'un appui pour cadrer votre projet ? AirFit vous accompagne de l'étude de faisabilité à l'installation, avec des solutions conformes à la norme EN 16630:2015 et un bureau d'études intégré. Rendez-vous sur airfit.co

AirFit ne garantit pas l'obtention d'une subvention. L'entreprise accompagne les établissements dans la préparation d'un dossier technique conforme, complet et adapté aux attentes des services instructeurs. Les taux, plafonds et calendriers peuvent varier selon les territoires, les enveloppes disponibles et les instructions locales des SDJES/DRAJES.